

COMPTE RENDU

Comité Technique Local

du 27/03/2015

- Ordre du jour :**
- présentation de l'exécution du budget 2014
 - présentation du budget 2015
 - consignes relatives à la sûreté immobilière
 - questions diverses

La CGT Finances Publiques Lot-et-Garonne a fait la déclaration liminaire suivante à laquelle s'est associé Solidaires :

DECLARATION LIMINAIRE DES ELUS CGT au CTL du 27 mars 2015

La politique d'austérité, le pacte de responsabilité, la Revue générale des Missions de l'État et la Démarche Stratégique exercent leurs effets ravageurs sur les services des Finances Publiques et les conditions de travail des personnels :

- les suppressions d'emplois continuent d'asphyxier totalement les postes et services.
- parallèlement, en prenant prétexte d'une situation qu'elle a elle-même créée, la Direction Générale avance masquée dans la réalisation de sa démarche stratégique en laissant carte blanche aux directions locales en matière de restructurations et regroupement de postes et services.
- pire, elle propose au ministre de transformer la prime collective de performance en une sorte de « prime à la casse des services » qui ne serait allouée qu'à ceux qui mettent en place des réformes.
- sous couvert de préserver les conditions de travail des personnels, elle réduit les plages d'ouverture au public et continue d'organiser le repli du maillage territorial.

L'intersyndicale Lot-et-Garonne a rencontré Mme POVEDA, députée de Marmande. Sensible à la situation de la DGFIP, celle-ci a indiqué dans sa lettre du 16 mars 2015 à M Michel SAPIN, Ministre des Finances et des Comptes Publics : « Dès lors, les moyens d'assurer un maillage territorial ne sont plus assurés, particulièrement sur un département rural comme le Lot-et-Garonne, ce qui accroît davantage les inégalités et les disparités entre les territoires... »

Les agents des Finances Publiques incarnent le symbole d'une présence républicaine, particulièrement dans nos campagnes. Aussi attentive aux inquiétudes légitimes de ces acteurs essentiels, qui assurent une mission de service public d'importance et garantissent une sécurité juridique sur les actes délivrés dont ils assument la charge, je vous prie donc de bien vouloir réexaminer avec bienveillance cette mise à mal aux conséquences lourdes ».

Ces propos rappellent ceux de M Pierre CAMANI, Président du Conseil Général, qui a aussi écrit le 23 janvier 2015 au ministre des Finances et des Comptes publics suite à une rencontre avec notre intersyndicale : « Vous le savez, les agents affectés à la DGFIP assurent grâce à leur compétences techniques, des missions multiples et complexes, en particulier auprès des collectivités territoriales et des entreprises. Leurs trois grands champs d'intervention – la collecte de l'impôt, le contrôle et le conseil-structurent la vitalité fiscale de nos territoires... »

Ainsi, je vous serais reconnaissant de prendre en considération les inquiétudes des agents de la DGFIP, afin que notre territoire, nos communes, nos entreprises ne soient pas pénalisés par les regroupements envisagés. »

A la vue de ces déclarations, nous nous posons la question : quel rôle joue notre hiérarchie ?

EXECUTION DU BUDGET 2014

- **Quelques éléments que font apparaître les documents transmis par l'administration :**

- L'exécution budgétaire 2014 fait apparaître une consommation de crédits paiement de 2 419 548 €.
- Ce budget a été réalisé grâce à des crédits supplémentaires alloués à la DDFIP durant le dernier trimestre pour un montant de 497 624 €.
- Le poste « loyers » s'élève à 430 758 € (stable par rapport à 2013),

- **Les débats**

Pour la direction locale, 2 postes de dépenses pour l'exercice 2014 méritent une attention particulière : le poste « fluide » et le poste « maintenance technique » qui comprend la gestion du parc des copieurs et multi-copieurs.

- Le poste « fluide » passe de 202 411 € à 274 487 €. L'explication n'est pas dans l'isolation puisque les bâtiments sont les mêmes.
D'après la DDFIP, on est atypique au niveau national.
Elle veut mettre en œuvre une politique d'économie sans pouvoir préciser les bâtiments concernés. La re-facturation par la DG ne permettant pas, pour l'instant, de connaître la consommation par site !

La CGT a indiqué que l'isolation est la priorité des priorités. Cela touche aux conditions de vie des agents au travail. Une réflexion est nécessaire avant toute prise de décisions.

- En ce qui concerne les copieurs et multi-copieurs, pour la DDFIP, notre parc est sous-utilisé. Il faut revoir le volume de ce parc pour augmenter le taux d'utilisation.

Les élus CGT ont souligné que le ratio était une chose mais qu'il fallait tenir compte de la spécificité des sites. Le ratio peut devenir un piège s'il devient le seul élément pris en considération.

Pour la CGT, la rentabilisation des machines ne doit pas être recherchée au détriment des conditions de travail.

Au titre des économies dont se prévaut l'administration locale, la CGT a fait part de ses gros doutes concernant l'achat, pour un montant important (38851€), d'une nouvelle machine au service courrier. Comme elle n'est pas adapté aux besoins immédiats de nos services, son utilisation est minimaliste au regard de l'investissement.

PRESENTATION BUDGET 2015

- **La présentation du budget 2015 par la DDFIP :**

- Pour 2015, la prévision en crédits de paiement est de 2 275 354€. Pour l'instant, le montant des crédits de paiement notifiés est de 1 824 593 €. On espère une rallonge budgétaire...
- Les priorités concernent la poursuite de l'effort de modernisation informatique, la maîtrise des fluides et du matériel de reprographie (voir débats sur le sujet dans la partie ci dessus concernant l'exécution du budget 2014).
- La centralisation de la mise sous pli et de l'affranchissement des titres des hôpitaux d'Agen (30 000 plis mensuels) permettra d'augmenter la part d'envoi de courriers en « écopli ».

Les élus CGT ont fait remarqué que le budget frais de déplacement était en baisse pour ce qui concerne la formation professionnelle (de 106 000€ en 2013 à 70 000 €).

La disparition des filières en 2015 dans l'application du système de mutation unifié, va générer d'important besoin de formation pour les agents qui vont changer de métier à cette occasion.

Ce budget devrait donc être en hausse !

VOTE

Tenant compte des restrictions budgétaires de plus en plus contraignantes, du budget annoncé qui devra faire l'objet de crédits supplémentaires éventuels pour être équilibré, **la CGT Lot-et-Garonne a voté contre.**

Autre vote contre : Solidaires

Abstention : FO et CFDT

CONSIGNES RELATIVES A LA SURETE IMMOBILIERE

Il s'agit pour l'essentiel d'un rappel de la note du 12 février 2015.

A la suite des attentats commis à Paris au mois de janvier 2015, la Direction Générale a rappelé les consignes de sûreté immobilière.

Les mesures portent sur les conditions de contrôle des accès et la fermeture des portes.

👉 QUESTIONS DIVERSES

Les élus CGT font part des difficultés des agents de l'EDR à s'organiser correctement (congés, etc.) en ayant connaissance de leur planning pour le mois suivant trop tardivement. Ce problème vaut également pour les chefs de poste et de services qui ont besoin de connaître ce planning rapidement.

Réponse :

La DDFIP reconnaît qu'effectivement ce mois-ci le planning a été porté trop tard à la connaissance des agents de l'EDR et des chefs de service. Cela s'explique par des circonstances particulières mais cela doit être exceptionnel. Le projet sera connu au plus tard le 22 de chaque mois.

Remarques : la CGT a constaté que ce problème se répète ces derniers temps. Elle a rappelé qu'il y a encore peu, le planning était connu avant le 22 du mois précédent ...

La CGT souhaite connaître la situation immobilière des bureaux inoccupés de la Cité administrative.

Réponse :

En janvier, le bureau immobilier a visité la Cité. Si des projets sont en cours, ils ne sont pas assez aboutis pour faire des annonces.

Le CTL c'est terminé après plus de 3h de débats.

Avant la clôture, la CGT a souhaité faire savoir son profond regret de devoir constater l'absence à plusieurs reprises du directeur départemental aux réunions des CTL et CAPL.

Siégeaient pour la CGT :

Gilbert SOTTIL (BIL Agen) – Gallien GRIMAL (ERD) - Didier MIDROUET (Agen Municipale)

En qualité d'experts : Pierre MOLINIE (SIE) - Michel RABILLARD (Permanent Elu national B)

Solidaire, pas solitaire ... J'adhère à la CGT !

Nom prénom :

Adresse administrative :

Grade :

Echelon/Indice :

Mel :

Temps partiel :

Date:

Signature,



A renvoyer à : Case CGT DDFIP AGEN

Page 1 :